

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Nicolas Michelin désigné Architecte en chef du projet urbain Gratte-Ciel centre-ville

Lyon, le 22 octobre 2014

**Nicolas Michelin, fondateur de l'Agence ANMA (Agence Nicolas Michelin et associés), vient d'être désigné architecte-urbaniste en chef du projet Gratte-Ciel centre-ville, dont l'aménagement a été confié à la SERL.**

En septembre dernier, la SERL, en concertation avec le Grand Lyon et la mairie de Villeurbanne, a désigné l'agence Nicolas MICHELIN, architecte-urbaniste en chef, pour piloter le volet opérationnel du projet Gratte-Ciel centre-ville et en garantir la qualité urbaine et architecturale.

Dans les prochains mois, il va livrer un plan-guide opérationnel qui s'imposera aux promoteurs et aux concepteurs chargés de réaliser les bâtiments et espaces publics. Nicolas Michelin poursuit le travail réalisé par Christian Devillers qui a réalisé le plan de composition d'ensemble du projet et accompagné la concertation avec les habitants.

Nicolas Michelin s'inscrit pleinement dans la poursuite du projet. Il s'agit pour lui de « *prolonger les Gratte-Ciel, créer une rue dans l'axe de l'avenue Henri-Barbusse,... Nous allons simplement affiner certains aspects en proposant d'adoucir le rapport entre le piéton et la hauteur, les commerces... Et en travaillant sur les perspectives des bâtiments pour réintroduire une géométrie dans l'alignement des Gratte-Ciel.*

*Cette prolongation est une deuxième impulsion donnée au centre-ville de Villeurbanne. Le défi consiste à s'inscrire dans l'identité exceptionnelle de ce quartier tout en déroulant une histoire qui fasse suite ».*

Le projet Gratte-ciel centre-ville sera conduit sous la forme d'un « atelier » du projet urbain associant les acteurs principaux du projet : le Grand Lyon, la ville de Villeurbanne, la SERL, l'architecte en chef, les promoteurs, les architectes constructeurs et les partenaires du projet

**Nicolas MICHELIN a créé l'agence ANMA à Paris en 2000**, avec Michel Delplace et Cyril Trétout, après avoir été associé à Finn Geipel sous le nom de LABFAC dans les années 90.

### **Ses Références :**

La ZAC Grand large-Neptune à Dunkerque (Nord), opération lauréate de la mention spéciale au prix d'architecture de l'Equerre d'argent 2010, mais aussi Les Bassins à Flot à Bordeaux (2 mentions aux Pyramides d'argent Aquitaine, Grand Prix Régional et prix de l'innovation) ou encore la ZAC République Port Marianne à Montpellier.

Les projets de l'Agence Nicolas Michelin et Associés tirent parti du « *génie du lieu* ». À l'architecture spectacle, ils préfèrent une « *architecture qui s'intègre subtilement dans l'existant et donne l'impression d'avoir toujours été là* ». Ils se construisent de façon atypique en proposant de « *faire la ville autrement* ».

## Rappel des grands objectifs du projet

Le quartier des Gratte-Ciel a été inauguré en juin 1934. Avant-gardistes, emblématiques par leur architecture et leur histoire, les Gratte-Ciel marquent toujours avec force le paysage de l'agglomération. Gratte-Ciel centre-ville est un projet de renouvellement urbain sans équivalent en France (doublement du centre-ville dans un espace urbain déjà contraint). Il est d'autant plus exigeant qu'il s'inscrit dans un quartier historique, au patrimoine architectural remarquable (protégé par une Avap -aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine).



L'objectif du projet est de **constituer un grand centre-ville attractif** à l'échelle d'une ville de 150 000 habitants (2e ville-centre de la métropole lyonnaise, 20e ville de France, + 20 000 habitants en 10 ans). Il devra répondre aux exigences contemporaines de développement durable, de mixité sociale et de dynamisme économique. Logements, équipements publics, déplacements, espaces de vie et commerces : il s'agit de faire de Gratte-Ciel centre-ville un nouveau pôle d'agglomération pour participer pleinement au développement de la métropole lyonnaise.

- 25 000m<sup>2</sup> d'espaces publics créés ou aménagés
- 900 logements créés
- 27 000 m<sup>2</sup> de commerces et services
- 20 000 m<sup>2</sup> d'équipements
- et 4 000 m<sup>2</sup> de bureaux

Ce projet, porté par le Grand Lyon, la ville de Villeurbanne et aménagé par la SERL, est aussi l'occasion de construire la ville de demain, une ville durable, soucieuse de l'environnement et de ses habitants. Gratte-Ciel centre-ville doit devenir un lieu où s'inventent et seront mises en œuvre les applications de la vie quotidienne de demain. Depuis plusieurs années l'agglomération lyonnaise s'engage à renouveler la qualité de vie de ses habitants, et faire de son territoire un lieu d'exception. C'est au travers d'un ensemble de grands projets que la métropole a commencé à se métamorphoser petit à petit. Toutes ces réalisations reflètent la volonté du Grand Lyon de changer son paysage urbain et de le rendre davantage attractif et agréable à vivre pour tous. Le projet Gratte-Ciel constitue en ce sens l'un des projets urbains actuels phares du Grand Lyon, comme le Parc Blandan, le cours Emile Zola ou encore la Passerelle de la Paix.

## LES PARTENAIRES DU PROJET

• **Architecte en Chef et Conseil Aménagement Durable :**  
ANMA (Paris), Les EnR (Lyon), Atelier Roland JEOL (Lyon), BERIM (Vénissieux)

• **Maître d'œuvre des espaces publics :**  
Atelier RUELLE (Paris), ARTELIA (Lyon), L'ACTE LUMIERE (Rillieux la Pape)

• **Conseil Commerce :**  
EPPC (Paris), BERENICE (Paris), CCI de Lyon

• **Conseil Stationnement et Mobilité :**  
SCET (Lyon), Lyon Parc Auto

• **Conseil Sites et Sols Pollués / Géotechnique :**  
CEDRES (Marseille)

## CALENDRIER

→ **2015/2016**

Début des travaux  
Installation de la Maison du Projet

→ **2018/2019**

Ouverture du Lycée Brossolette

→ **2022**

Prolongement de l'av. Henri Barbusse  
Installation des commerces

## La SERL en bref...

Par une délibération du 13 janvier 2014, le Conseil de la Communauté Urbaine de Lyon a approuvé le choix de la SERL comme aménageur du projet Gratte-ciel centre-ville (ZAC Gratte-ciel nord).

Fondée en 1957, la SERL a été créée par les collectivités locales, accompagnées de plusieurs partenaires privés.

Intervenant à l'échelle de la région métropolitaine lyonnaise, le groupe SERL est un acteur opérationnel du développement économique et territorial. Elle accompagne ses partenaires privés et publics sur des projets structurants, et impulse fortement les orientations de développement durable sur les territoires et espaces où elle intervient.

Le groupe, via ses filiales [SERL@aménagement, SERL@énergies, SERL@immo<sup>2</sup>, SERL@services], intervient dans les domaines de l'aménagement, du renouvellement urbain, du développement économique, de la construction d'équipements publics et d'intérêt général, de la gestion de locaux ou encore du portage immobilier. La SERL propose aussi un accompagnement à la sûreté et à la pérennité des opérations (aménagement, constructions...), en phase de développement ou d'exploitation.

Cette offre globale, construite autour de son cœur de métier d'aménageur, a prouvé son efficacité. La centaine de projets vivants pilotée par la SERL en est la preuve.

Le groupe SERL est plus que jamais un ensemble global de projets urbains, telle est sa vocation. Il s'inscrit dans des opérations d'envergure de long terme.

**[www.serl.fr](http://www.serl.fr)**

### CONTACTS PRESSE

#### **Grand Lyon**

Domitille Jubert

04 26 99 36 80

[djubert@grandlyon.org](mailto:djubert@grandlyon.org)

#### **Ville de Villeurbanne**

Cathy Serra

04 72 65 80 54

[cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr](mailto:cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr)

#### **SERL aménagement**

Laila Kalai Kimelfeld

04 72 61 50 18

[l.kimelfeld@serl.fr](mailto:l.kimelfeld@serl.fr)